



**POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PENSIONS, LE 1%, LES GARANTIES COLLECTIVES, ET LES DROITS DES SALARIES**

**POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI**

**POUR L'ELABORATION D'UN CODE DU TRAVAIL PROTECTEUR DES SALARIES !!!**

La Direction Fédérale de la FNME-CGT, réunie le jeudi 3 mars 2016, a débattu de son actualité revendicative dans un contexte social de mise en œuvre de la politique libérale du MEDEF par le Gouvernement.

Alors que le chômage, la précarité et l'incertitude en l'avenir sont le quotidien de millions de salariés et retraités, la seule réponse offerte par le Gouvernement, c'est la régression des droits des salariés et retraités.

Depuis des mois, nous avons engagé un combat contre la réorganisation du secteur Energétique Français au profit des marchés financiers et non pour la réponse aux besoins des usagers du Service Public.

Nous défendons les garanties sociales, l'emploi et l'outil de travail de milliers de salariés dans l'énergie et donc, nous ne pouvons que soutenir le mouvement initié contre ce projet de loi de Mme El Khomri.

C'est pourquoi la FNME-CGT considère que cette nouvelle attaque contre le code du travail est une salve destructrice du socle des garanties collectives des salariés.

Le gouvernement doit prendre en considération les revendications qui s'expriment dans les entreprises, les services sur les questions de salaires, d'emploi, de conditions de travail ainsi que le rejet massif du projet de loi code du travail.

Il doit maintenant annoncer son retrait et ouvrir une phase de négociations réelles avec les représentants syndicaux et les organisations de jeunesse pour élaborer un code du travail protecteur.

La CGT a des propositions concrètes en ce sens, et poursuit ses échanges intersyndicaux pour la construction de nouveaux droits.

La FNME-CGT propose aux salariés et retraités, dans la semaine du **7 au 11 mars** des initiatives multiples dans les entreprises et les territoires :

- **Le 8 mars** pour faire de l'égalité professionnelle une réalité dans les entreprises !
- **Le 9 mars** de participer aux différentes actions, arrêt de travail, rassemblements et manifestations unitaires en construction dans vos régions.
- **Le 10 mars** de participer à la journée d'action unitaire des retraités sur leur pouvoir d'achat..

La confédération CGT, FO, Sud Solidaire, la FSU et les organisations de jeunesse ont impulsé une journée d'action de mobilisation convergente, nationale sur l'emploi, les salaires et les pensions, les garanties collectives, et les droits des salariés, pour le retrait du projet El Khomri, pour un code du travail du 21ème siècle le **31 mars**.

La FNME-CGT appelle les salariés de l'énergie à se mobiliser lors de ces différentes dates, en participant aux différentes actions unitaires dans leur entreprise et sur leur territoire.

Montreuil, le 3 Mars 2016